



Région  
Hauts-de-France

Comité Unique de Programmation du 19 juillet 2019

N° Synergie : NP0021859

Objet : Centres sociaux du Boulonnais connectés

**Descriptif technique :**

La Communauté d'agglomération du Boulonnais regroupe 22 communes pour 117 684 habitants, soit 3% de la population régionale. A l'échelle de l'agglomération, la situation économique et sociale est globalement dégradée en dépit d'atouts et de ressources indéniables (façade et place maritime, potentiel touristique, ...). Les difficultés sont plus prégnantes dans certains "quartiers" du tissu urbain central du territoire (Boulogne-sur-Mer, Outreau, Saint-Martin-Boulogne et Le Portel) où se concentrent la pauvreté et ses corollaires. Dans ces communes, une nouvelle géographie prioritaire a pour objectif de cibler les zones concentrant les revenus les plus bas.

Les bénéficiaires des minima sociaux sont sur-représentés dans l'agglomération boulonnaise par rapport aux valeurs départementale, régionale et nationale. D'autres indicateurs comme l'éducation ou la santé soulignent cette précarité aux multiples facettes. L'agglomération boulonnaise se caractérise par un taux de logement social de 25,9 %, un taux nettement supérieur à la moyenne régionale (19,2%) et nationale (14,6 %). La situation de l'emploi est aussi globalement dégradée. Le taux de chômage boulonnais est supérieur aux taux régional et national. Le niveau de qualification de la population active est inférieur à la moyenne régionale et nationale et c'est un handicap avec celui de la faible mobilité qu'il faut traiter.

Au regard des risques majeurs d'accroissement des inégalités liés à la fracture des usages numériques, le projet des « Centres sociaux du Boulonnais connectés » s'engage à améliorer par le numérique la vie quotidienne et la citoyenneté des publics fragiles ou dépendants, à travers la réalisation d'actions d'innovation sociale et le développement de la médiation visant à l'expression collective et au renforcement du lien social.

Les 6 Centres sociaux précités, adhérents à la Fédération des Centres Sociaux Nord-Pas-de-Calais ont bénéficié de la dissémination et de la mutualisation régionale initiée par notre Fédération à partir de l'expérimentation "Centres sociaux connectés " de la métropole lilloise initiée en 2017. Le projet vise à développer des communautés numériques autour de chaque centre social qui se réuniront en ateliers collaboratifs. Les ateliers collaboratifs permettront un processus de prototypage sur des changements numériques dans les domaines de l'accueil, de l'éducation, de la parentalité, de l'e-administration, du pouvoir d'agir des habitants, ... Les prototypes initiés dans le projet lillois pourront être développés sur le boulonnais.

Chaque centre social mettra donc en place des ateliers collaboratifs autour de ces prototypes. La mise en place des animations du territoire permettra la réalisation d'ateliers thématiques avec les publics, de semaines spécifiques de sensibilisation au numérique et d'événements itinérants dans les quartiers prioritaires à la rencontre des habitants.

Pour porter ces ambitions, trois enjeux sont au coeur du projet :

- des enjeux de compétence collective autant pour les salariés, les habitants que les bénévoles et partenaires,
- des enjeux collaboratifs et d'organisation ouverte pour le développement numérique des territoires,
- des enjeux de modélisation, de diffusion et de dissémination.

**Détail des ressources :**

Financier	Partenaire	Engagement	Régime d'aide	Taux	Montant
ETAT	Ville, jeunesse et sports <i>Jeunesse et vie associative</i>		Auc / Aucun régime d'aide	7,02 %	36 574,00 €
UNION EUROPEENNE	Fonds européen de développement régional <i>62N00007 - APPLICATIONS TIC (NORD)</i>		Auc / Aucun régime d'aide	4,03 %	20 979,00 €
UNION EUROPEENNE	Fonds européen de développement régional <i>62N00007 - APPLICATIONS TIC (NORD)</i>		Auc / Aucun régime d'aide	55,97 %	291 521,00 €
COMMUNES	LE PORTEL		Auc / Aucun régime d'aide	5,07 %	26 400,00 €
AUTRES PUBLICS	Communauté d'agglomérations		Auc / Aucun régime d'aide	2,88 %	15 000,00 €
COMMUNES	WIMEREUX		Auc / Aucun régime d'aide	5,07 %	26 400,00 €
Autre partenaire récurrent	Caisse d'allocations familiales		Auc / Aucun régime d'aide	4,61 %	24 000,00 €
COMMUNES	ST-MARTIN-BOULOGNE		Auc / Aucun régime d'aide	5,21 %	27 154,00 €
COMMUNES	BOULOGNE SUR MER		Auc / Aucun régime d'aide	5,07 %	26 400,00 €
COMMUNES	OUTREAU		Auc / Aucun régime d'aide	5,07 %	26 406,00 €
<b>Total cofinanceurs :</b>				<b>100,00 %</b>	<b>520 834,00 €</b>
<b>Bénéficiaire :</b>				<b>0,00 %</b>	<b>0,00 €</b>

**Total :** **520 834,00 €**